



## Un passeport pédagogique pour le Parc national



Mme Hervieu, chargée de communication au Parc national, M. Grandsimon, Mme Coulon-Colombeau et M. Terrier.

Photo A.S.

Fortement investis dans l'éducation à l'environnement, le Parc national des Pyrénées et ses partenaires de l'éducation mènent tout au long de l'année, en classe et sur le terrain, aux côtés des enseignants des actions de sensibilisation aux richesses patrimoniales auprès des élèves. Depuis 2014, le passeport Mon parcours aux Pyrénées premier degré, présente le patrimoine du Parc national des Pyrénées et les projets pédagogiques qui peuvent être développés avec les écoliers.

Aujourd'hui, le passeport pédagogique Mon parcours aux Pyrénées – second degré, est proposé aux collèges et lycées du territoire du Parc national des Pyrénées.

### Découvrir le territoire

L'association Ecocène, association d'éducation à l'environnement dans le domaine de l'énergie et du développement durable, partenaire du Parc national, mène un projet pédagogique portant sur les économies d'énergie dans le cadre du passeport éducatif auprès des élèves du collège de Laruns. C'est dans ce cadre que M. Grandsimon, président du Parc national, M. Terrier, qui représentait M. Chambon, directeur général de la Shem et M. Tisseire, directeur du Parc sont venus remettre à Mme Coulon-Colombeau, principale du collège, le passeport éducatif Mon parcours aux Pyrénées.



## Second degré

Réalisé par le Parc national des Pyrénées, ce passeport éducatif Mon parcours aux Pyrénées-second degré, avec son livret enseignant et son livret élève numérique téléchargeable propose une offre pédagogique pour sensibiliser les élèves au patrimoine et au développement durable.

Mme Coulon-Colombeau se félicite de ce partenariat en précisant : « le collège et le Parc c'est une belle histoire, une histoire d'amitié même. Il est important d'intégrer le collège dans son territoire et de faire des collégiens des citoyens éclairés ».

M. Grandsimon, quant à lui, a dit que c'est un grand plaisir de venir à Laruns pour lancer ce deuxième volet du passeport éducatif. Il rajoute : « Il faut mettre en valeur l'action des petits collèges de montagne qui doivent se battre pour affirmer leur légitimité. » Si l'on veut que le parc existe toujours dans cent ans, il faut établir une relation forte avec les futurs citoyens que sont les collégiens.